

Ecrit par le 4 avril 2025

# Avignon, Manifestation contre le Suicide assisté ce samedi 2 décembre, place Pie

**Alliance Vita** manifestera ce samedi 2 décembre, place Pie à Avignon contre le projet de loi visant à légaliser le suicide assisté et invite tous les citoyens à contrer cette décision en faisant entendre leurs voix.

« [Tout suicide est un drame qui frappe de nombreuses personnes et qui met en échec la société](#). Derrière le cri silencieux des personnes qui souffrent, il y a toujours un appel à l'aide et à la solidarité. Ne les abandonnons pas ! » prévient Alliance Vita.

## Que fait-on du code de déontologie ?

«L'euthanasie contrevient au Code de déontologie médicale qui interdit formellement de donner délibérément la mort. C'est un élément-clé du serment d'Hippocrate depuis 2 500 ans.

## Les critères flous,

tels que 'maladie incurable', 'pronostic vital engagé à moyen terme', 'souffrances réfractaires' ne peuvent qu'entraîner des abus et des litiges judiciaires. Ce genre de loi ne peut que basculer sur une pente glissante, une extension des critères, toujours plus larges. Il suffit de le constater dans les pays ayant légalisé l'euthanasie ou le suicide assisté.»

## Le risque est lourd pour les plus vulnérables

«Comment garantir le consentement prétendument libre et éclairé du patient, notamment en cas de dépression ou en cas de pressions extérieures ? Enfin, comment **protéger les soignants** des pressions qui s'exercent toujours quand ils entendent faire valoir leur clause de conscience ? Ces constats corroborent notre alerte : on veut saper l'interdit de tuer, fondement bimillénaire de la déontologie médicale et de la protection des plus vulnérables.»

Les manifestants pourront porter des tenues sombres, des masques seront fournis pour une mise-en-scène sur place. Prévoir environ 45 minutes de votre temps.

Inscription [ici](#).

Écrit par le 4 avril 2025

## Avortement : le délai passe de 12 à 14 semaines



**Le 19 janvier, les sénateurs examineront en deuxième lecture la proposition de loi relative au «renforcement du droit à l'avortement» qui prévoit l'allongement des délais de 12 à 14 semaines de grossesse.**

[Alliance Vita](#), association pour la dignité humaine militant contre l'avortement et l'euthanasie, dénonce des mesures «déconnectées de la réalité vécue par les femmes et demande un vrai bilan des causes, des conditions et des conséquences de l'avortement.»

### **Trop de pression**

Pour Anne Denton, déléguée de Vaucluse : «Beaucoup des femmes qui s'adressent au service d'écoute d'Alliance VITA confient leur détresse et les situations douloureuses dans lesquelles elles se trouvent.

Ecrit par le 4 avril 2025

Plutôt qu'allonger les délais, l'urgence est à la protection des femmes contre les violences et les pressions spécialement masculines mais aussi sociales et économiques par la mise en œuvre d'une véritable politique de prévention de l'IVG.»

### **Plus de délai, plus de violence ?**

«Prolonger les délais de l'avortement constitue une grande violence pour les femmes alors qu'aucune alternative ou soutien spécifique ne sont proposés dans cette loi. Lors des débats à l'Assemblée nationale, la revendication constante d'un droit à l'avortement a empêché de faire entendre la voix des femmes enceintes confrontées à une grossesse inattendue et qui se tournent vers l'IVG (Interruption volontaire de grossesse) à contrecœur. Le silence sur ces situations rendues invisibles est une grave injustice alors qu'il s'agit d'un acte irréversible qui met des vies en jeu. C'est une illusion de croire que toutes les femmes avortent librement et par véritable choix.»

### **Grande détresse**

«Avorter, qui plus est hors délai, peut être le résultat d'une forte détresse et peut également être signe de pressions sociales ou en provenance de l'entourage. En particulier, l'avortement s'avère un marqueur d'inégalité sociale qui doit alerter les pouvoirs publics et les parlementaires. Une étude de la DREES (Direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques) parue en 2020 montre que les femmes aux revenus les plus faibles y ont davantage recours.»

### **Clause de conscience des soignants**

«Résultat de manœuvres politiciennes, le texte soumis aux sénateurs a réintroduit à juste titre la clause de conscience spécifique des soignants ce qui semble le rendre plus acceptable. Pour Alliance VITA qui accompagne depuis plus de 20 ans des femmes et des couples confrontés à des grossesses inattendues, la question délicate de l'avortement mérite mieux qu'un débat escamoté et des arrangements politiques.»

MH

---

## **Alliance Vita, 'Une carte pour nos aînés' jusqu'au 31 mars**

Ecrit par le 4 avril 2025



**Alliance Vita a lancé une campagne de soutien aux personnes âgées, parfois isolées à domicile ou en institution. Cette opération consiste à adresser, gratuitement et jusqu'au 31 mars, une carte postale personnalisée à une personne âgée qu'il connaît, via un site internet dédié : [www.toujoursensemble.fr](http://www.toujoursensemble.fr).**

### **Lutter contre la mort sociale**

Cette opération fait suite à une enquête réalisée fin 2020 par les volontaires d'Alliance Vita auprès de plus de 500 personnes âgées. Dans le contexte de la pandémie, des confinements et du couvre-feu, ce questionnement a mis en évidence l'important besoin, pour les personnes âgées, de ne pas être exclues de la vie de leurs proches et de leurs familles éloignées. D'où le slogan retenu pour cette campagne 'Des nouvelles... bonne nouvelle !' Alors que le courrier personnel se raréfie, une véritable carte avec photo personnalisée est reçue comme un véritable cadeau.

### **Faire se rencontrer les générations**

Pour Tugdual Derville, coordonnateur du projet «Notre enquête a révélé à quel point les personnes âgées pouvaient souffrir de vivre à l'écart des autres générations : 55% des personnes enquêtées constatent qu'elles ne voient jamais (27,5 %) ou peu (27,5 % aussi) des enfants. Et elles sont presque unanimes à dire la valeur d'un vrai courrier.»



Ecrit par le 4 avril 2025

### **Une campagne numérique ambitieuse**

Via le site [www.toujoursensemble.fr](http://www.toujoursensemble.fr) chacun peut réaliser sa carte et indiquer la personne âgée à laquelle elle la destine. D'ici le 31 mars, fin de l'opération, plusieurs millions de personnes découvriront, sur Facebook et Instagram, les visuels de la campagne 'Toujours ensemble'. Cette action a pour objectif que des milliers de personnes âgées reçoivent une carte ce qui prouve que l'on pense à elles, et qu'elles ont du prix aux yeux de la société.» L'association accompagne 2 000 personnes par an.